

# Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN



## Sciage brut en Douglas



© Scierie Dubot et fils

### FDES collective

Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES

1-1:2019

### Date de publication

Publication de la FDES collective

10/01/2019

### Réalisation



INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

### Pour tout renseignement sur cette déclaration, contactez :

France Douglas  
Safran, 2 avenue Georges Guingouin  
CS 80912 Panazol  
87017 Limoges cedex 1  
Téléphone : 05 87 50 42 02



## Guide de lecture

Abréviations > **ACV** > Analyse du cycle de vie  
**ADP** > Abiotic depletion potential  
**CSDND** > Centre de stockage de déchets non dangereux  
**FDES** > Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

**DTU** > Document technique unifié  
**RCP** > Règles de catégorie de produits  
**UF** > Unité fonctionnelle  
**UIOM** > Unité d'incinération d'ordures ménagères

## Informations générales

Fabricant et renseignements > Les fabricants sont les entreprises produisant en France des sciages bruts en Douglas répondant aux éléments de description ci-dessous. Une liste d'entreprises pouvant se prévaloir de cette FDES collective est disponible auprès de :  
France Douglas : Safran, 2 avenue Georges Guingouin, CS 80912 Panazol, 87017 Limoges cedex 1, [www.france-douglas.com](http://www.france-douglas.com), [contact@france-douglas.com](mailto:contact@france-douglas.com)

Déclarant > France Douglas : Safran, 2 avenue Georges Guingouin, CS 80912 Panazol, 87017 Limoges cedex 1

Réalisation > Institut technologique FCBA : 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

Type de FDES > FDES collective "du berceau à la sortie de l'usine" (modules A1 à A3)

Vérification > Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne  externe

Vérification par tierce partie selon le programme "FDES vérifiée INIES" : Etienne Lees Perasso



Programme > Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire des produits de construction  
[www.inies.fr](http://www.inies.fr)

Date de publication > 10/01/2019

Terme de validité > 10/01/2024

Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si :

- ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, et
- les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, et
- la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, et
- les quantités de matière exclues sont les mêmes, et
- les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et
- l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

## Description du produit

Nom et identification > Sciage brut en Douglas

Représentation visuelle >



Principaux composants > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé ainsi que les quantités par unité fonctionnelle :

Composant	Matériau	Masse (kg / UF)	Volume (m <sup>3</sup> / UF)
Composant 1	Douglas	596,0	1,000
TOTAL		596,0	1,000

Autres caractéristiques > Le bois contenu dans le produit est issu de peuplements dans lesquels les prélèvements sont inférieurs ou égaux à l'accroissement biologique sur l'ensemble de la ressource considérée.

Usage > Le sciage brut en douglas peut être utilisé comme matière première dans des process de seconde transformation.

Preuves d'aptitude à l'usage >

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence (années)	Non spécifiée
Propriétés déclarées du produit à la sortie d'usine et finitions	Sans objet
Paramètres théoriques d'application	Sans objet
Environnement	Sans objet

Conditions d'utilisation

Le sciage en douglas purgé d'aubier, grâce à sa durabilité naturelle, peut être utilisé sans aucun traitement, en classe d'emploi 2, 3.1\* et 3.2\*.  
En fonction de l'utilisation finale du produit, les DTU peuvent tolérer une part aubieuse sans nécessité de traitement de préservation.  
Dans les autres cas et en fonction de la destination finale du produit, un traitement de préservation peut s'avérer nécessaire sur le sciage ou après transformation de ce dernier.  
\*La segmentation de la classe 3 est exprimée sous la forme 3a et 3b dans la première version du FD P 20-651 publiée en juillet 2011. Cette expression va évoluer en cohérence avec la révision de la norme européenne EN 335 pour devenir 3.1 et 3.2. Ce document anticipe cette évolution.

Maintenance

Sans objet

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas de substances figurant dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation de l'Agence Européenne des Produits Chimiques, ni de substances biocides autorisées par le règlement Biocides n°528/2012 concernant la mise sur le marché des produits biocides.

Stockage de carbone et contenu biosourcé > Les informations suivantes concernent notamment le stockage de carbone en tant qu'information environnementale complémentaire.

Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	kg CO <sub>2</sub> éq. / UF	720
Durée de stockage	années	Non spécifiée
Contribution à l'atténuation du changement climatique selon §7.6 de la norme EN 16485	kg CO <sub>2</sub> éq. / UF	-614,4
Masse de matière biosourcée	kg / UF	596,0

Fabrication > Les principales étapes de fabrication du sciage brut en Douglas sont les suivantes : sciage, purge d'aubier, ressuyage (à 50% d'humidité)

Distribution et installation > Les emballages de distribution sont constitués de :

Emballage	Matériau	Masse (kg / UF)
litesaux	bois	2,1
feuilards	polypropylène	0,031
feuilards	métal	0,007
<b>TOTAL</b>		<b>2,1</b>

Le taux de chute suivant a été considéré lors de l'installation dans le bâtiment :

0%

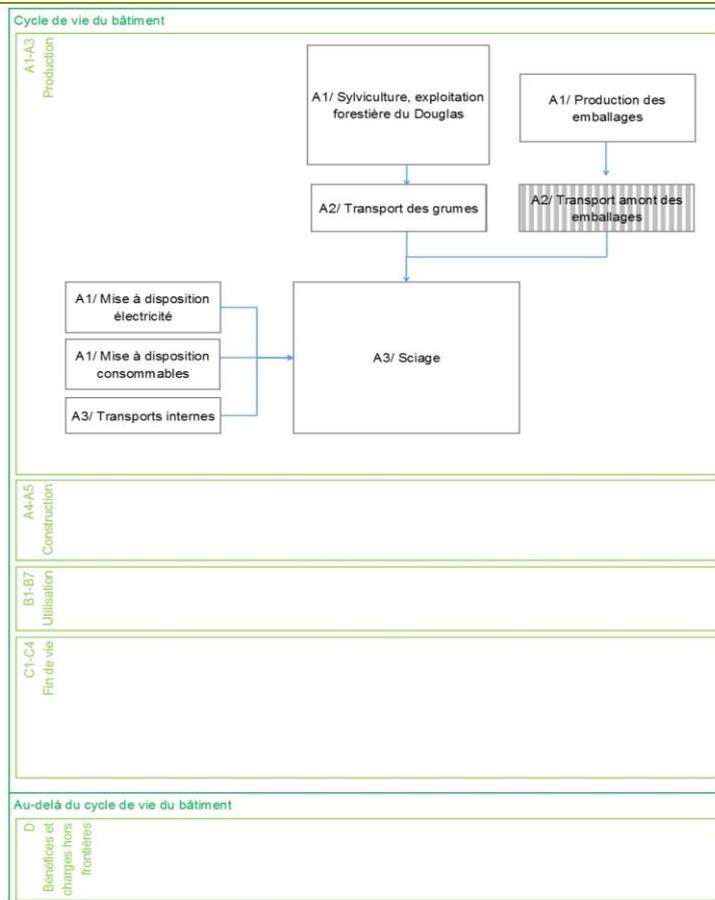
Représentativité > La présente FDES est une déclaration collective, représentative de l'ensemble des sciages bruts en Douglas fabriqués par les entreprises membres de France Douglas.  
et variabilité Variabilité non calculée.

## Règles ACV

RCP > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Unité déclarée > 1 m3 de sciage brut en douglas

Diagramme des processus de l'ACV



Étapes non prises en compte > Seules les étapes A1-A3 ont été prises en compte. Cette FDES est un écoprofil, dont le périmètre va du berceau à la sortie de l'usine.

Règle de coupure > Il est considéré que les flux relatifs au transport des consommables et des emballages des matières premières sont négligeables et entrent dans la règle de coupure. Tous les flux de matière et d'énergie connus pour être susceptibles de provoquer des émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol ont été inclus.

Allocations > Les pertes générées lors de la fabrication ont été comptabilisées comme des déchets et affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données primaires sont issues de la moyenne des données recueillies sur site et par enquête électronique auprès d'un échantillon de fabricants, pondérée par le volume de production (année de référence 2016-2017).  
Les données secondaires sont issues de la base de données ecoinvent version 3 datée de 2016 et de la base de données ACV développée par FCBA (explicitée dans le rapport de l'étude DHUP/CODIFAB/FBF/CSTB/FCBA 2012)







## Émissions de substances dangereuses vers l'air intérieur, le sol et l'eau durant l'utilisation

Étape		Paramètre	Valeur			
<b>Utilisation liée à la structure du bâtiment</b>	<b>B1</b> Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions dans l'air intérieur	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Sans objet		
			Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Sans objet		
			Émissions radioactives naturelles	Sans objet		
		Émissions dans l'eau	Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs		Sans objet	
			Eau destinée à la consommation humaine	Eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique		Sans objet
				Émissions dans le sol		Sans objet

## Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Étape		Paramètre	Valeur		
<b>Utilisation liée à la structure du bâtiment</b>	<b>B1</b> Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Qualité de vie	Confort hygrothermique	Sans objet	
			Confort acoustique	Sans objet	
			Confort visuel	Sans objet	
			Confort olfactif	Sans objet	
			Autres informations sur le confort		Sans objet